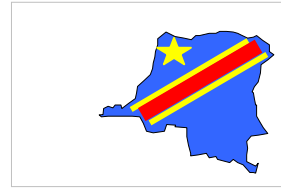


**CTB**



## **RAPPORT ANNUEL 2011-12**

**PROJET « APPUI A LA MISE EN ŒUVRE  
DU PLAN DE RESTRUCTURATION DES  
SERVICES CENTRAUX ET REGIONAUX  
DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE  
LA PECHE ET DE L'ELEVAGE RD  
CONGO »**

**CODE : RDC 07 089 11**

<b>ABRÉVIATIONS .....</b>	<b>4</b>
<b>1 FICHE PROJET.....</b>	<b>5</b>
<b>2 RÉSUMÉ .....</b>	<b>6</b>
2.1 APERÇU DE L'INTERVENTION .....	6
2.2 POINTS SAILLANTS .....	7
2.3 RISQUES CLES .....	8
2.4 LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS CLES.....	8
<b>3 ANALYSE DE L'INTERVENTION .....</b>	<b>9</b>
3.1 CONTEXTE .....	9
3.1.1 <i>Evolution du contexte</i> .....	9
3.1.2 <i>Ancrage institutionnel</i> .....	10
3.1.3 <i>Modalités d'exécution</i> .....	10
3.1.4 <i>Dynamique « Harmo »</i> .....	10
3.2 OBJECTIF SPECIFIQUE.....	11
3.2.1 <i>Indicateurs</i> .....	11
3.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	12
3.2.3 <i>Risques et hypothèses</i> .....	12
3.2.4 <i>Critères de qualité</i> .....	12
3.2.5 <i>Impact potentiel</i> .....	13
3.2.6 <i>Recommandations</i> .....	13
3.3 RESULTAT 1.....	14
3.3.1 <i>Indicateurs</i> .....	14
3.3.2 <i>Bilan des activités</i> .....	15
3.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	15
3.3.4 <i>Risques et hypothèses</i> .....	16
3.3.5 <i>Critères de qualité</i> .....	17
3.3.6 <i>Exécution budgétaire</i> .....	17
3.3.7 <i>Recommandations</i> .....	17
3.4 RESULTAT 2.....	18
3.4.1 <i>Indicateurs</i> .....	18
3.4.2 <i>Bilan activités</i> .....	19
3.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	19
3.4.4 <i>Risques et hypothèses</i> .....	20
3.4.5 <i>Critères de qualité</i> .....	20
3.4.6 <i>Exécution budgétaire</i> .....	21
3.4.7 <i>Recommandations</i> .....	21
<b>4 THÈMES TRANSVERSAUX.....</b>	<b>23</b>
4.1 GENRE.....	23
4.2 ENVIRONNEMENT .....	23
<b>5 DÉCISIONS PRISES PAR LA SMCL &amp; SUIVI.....</b>	<b>24</b>
<b>6 LEÇONS APPRISSES.....</b>	<b>25</b>
<b>7 ANNEXES.....</b>	<b>26</b>
7.1 CADRE LOGIQUE DES 2 RESULTATS .....	26

7.2 ACTIVITES M&E .....30  
7.3 RAPPORT BUDGETAIRE.....30

## Abréviations

APV	Appui à la Production Végétale
ASS	Appui au Secteur Semencier
ATI	Assistant Technique International
CARG	Conseil Agricole Rural de Gestion
CCP	Conseil Consultatif Provincial
COMPAR	Comité des Partenaires
CPOD	Comité Provincial d'Orientation et de Développement
CTB	Coopération Technique Belge
DSCR	Document Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
DTF	Dossier Technique et Financier
FF	Frais de Fonctionnement
INERA	Institut National pour la Recherche Agronomique
IPAPL	Inspection Provinciale de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Elevage
ITATEL	Inspection Territoriale de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Elevage
MAPE	Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage
M&E	Monitoring and Evaluation
NTC	Nouvelle Technologie de l'Information
ONGD	Organisation Non Gouvernementale de Développement
OPA	Organisation Paysanne des Agriculteurs
OS	Objectif Spécifique
PAIDECO	Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Communautaire
PIC	Programme Indicatif de Coopération
PNUD	Programme des Nations Unies Pour le Développement
PO	Province Orientale
PRAPO	Programme de Réhabilitation de l'Agriculture en Province Orientale
PREPICO	Programme de Réhabilitation et d'Entretien des Pistes en RD Congo
PTF	Partenaire Technique et Financier
RDC	République Démocratique du Congo
REDD	Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation
SENASEM	Service National des Semences
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale

## 1 Fiche projet

Nom Project	Appui à la mise en œuvre du plan de restructuration des services centraux et régionaux du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Elevage RD Congo
Code Projet	RDC 07 089 911 NN 3004383
Zone d'intervention	Kisangani District de la Tshopo (80%) et Kinshasa (20%)
Budget	Contribution financière originale en régie: 2.500.000 EUR Augmentation budgétaire en régie : 625 000 Euros
Personnes clés	- Chef de Projet (ATI) - Homologue et Chef Cellule Réforme de l'Agriculture
Instance Partenaire	Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Elevage
Date Convention de mise en œuvre	Janvier 2011
Durée (mois)	18 mois (dont 12 mois pour certaines activités dont le poste d'AT international)
Groupes cibles	Bénéficiaires directs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les Services Centraux du MAPE au travers la Cellule de réforme et des unités clés définies (la plate-forme d'information et de communication, services juridique et suivi-évaluation)</li> <li>- Les Inspections Provinciales et des Territoires de la Tshopo</li> <li>- Les conseils agricoles et de gestion mis en place</li> </ul> Bénéficiaires indirects : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les opérateurs du secteur agricole eAt leurs familles en Province Orientale</li> <li>- Les opérateurs économiques et les producteurs qui bénéficieront de services améliorés à la Tshopo ;</li> <li>- La population du district de la Tshopo</li> </ul>
Objectif Global	« Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire des habitants de la RDC et à la réduction de la pauvreté, en adéquation avec les objectifs du DSCRP »
Objectif Spécifique	« Appuyer la Restructuration et le fonctionnement des Institutions agricoles afin d'obtenir la relance des activités du secteur. »
Résultats attendus (R1 à R5 dans la phase précédente- R6 et R7 dans l'avenant). Ensuite pour simplification, nous faisons référence à R1 et R2 qui remplace R6 et R7 respectivement.	R6. Renforcement du cadre formel et des acquis Institutionnels du MAPE en soutien à la relance des activités du secteur agricole en lien avec le district de Tshopo. R7. Appui à la décentralisation des services agricoles et d'amélioration de la gouvernance du secteur agricole dans le district de Tshopo»

## 2 Résumé

### 2.1 Aperçu de l'intervention

Logique d'intervention	Efficienc	Efficacité	Durabilité
Objectif Spécifique			
Résultat 1 : renforcement du cadre formel et des acquis institutionnels du MAPE en soutien à la relance des activités du secteur agricole en lien avec le District de la Tshopo	<p>- Jusque-là, les moyens du projet sont utilisés de façon efficiente car, les procédures d'autorisation et de contrôle des dépenses en place au niveau du projet et de la CTB sont respectées. Elles sont mise en place en vue de garantir l'utilisation efficiente des moyens financiers.</p> <p>- La synergie installée entre la Cellule Nationale de Réforme, l'Inspection Provinciale et le Projet MAPE Tshopo permet d'améliorer l'efficienc du projet.</p> <p>- La promulgation de la Loi agricole et l'arrêté agréant les nouvelles structures du MAPE viennent matérialiser l'appui des autorités politiques à la restructuration et au fonctionnement des institutions agricoles en vue d'amorcer la relance des activités agricoles</p>	<p>Notons que les résultats attendus dans le DTF, bien que pertinents, sont ben trop ambitieux au regard des moyens et de la durée du projet.</p> <p>-Les résultats obtenus à ce jour concernant le suivi des textes des lois, la publication des journaux pour véhiculer l'information et désenclaver les ETD, l'installation des CARG des Secteurs (6 sur 12 attendus) et la dynamique communautaire inoculée par les CARG des Territoires rendus opérationnels représentent des avancées prometteuses.</p>	<p>Dans le cadre d'un projet de développement institutionnel tel que MAPE Tshopo, un bon niveau de durabilité ne peut être atteint en 12 mois. Cependant, il y a lieu de relever que l'approche utilisée pour l'installation et le fonctionnement des CARG responsabilise tous les partenaires avec un poids important de la société civile et du secteur privé sans apport financier significatif du projet Ceci constitue un gage de durabilité. Il est de même pour le degré d'appropriation par les partenaires impliqués dans les CARG, le parrainage de CARG par les ONGD Nationales et/ou internationales, l'utilisation des CARG comme cadre idéale de concertation pour des projets des bailleurs de fonds augmentent la durabilité des CARG</p>
Résultat 2 L'Appui à la Décentralisation des Services Agricoles et d'amélioration de la Gouvernance du secteur agricole dans le District de la Tshopo	<p>- Le souci d'une utilisation optimale des ressources financières et autres est présent et, est systématiquement communiqué par les responsables du projet L'approche suivie pour l'implantation des CARG des secteurs permettent d'obtenir d'importants résultats avec un minimum de moyen</p>	<p>Les conclusions en matière d'efficacité pour le résultat 1 sont valables pour ce résultat 2</p>	<p>Le support documentaire dans le cadre de la communication et information, la dynamique d'échange d'expérience et le développement de compétence en cours sont des éléments additionnels de durabilité.</p>

Budget	Dépense année 2008	Dépense année 2009	Dépense année 2010	Dépense année 2011	Dépense Q1 2012	Dépenses totales année N (31/12/2011)	Solde budget
3 125 000 €	367.199,19 €	1.202.249,26 €	936.478,1 €	135.829,81 €	34 974,54 €	2.676.730,9 €	448.269,1 €
Taux d'exécution							86 %

## 2.2 Points saillants

En dépit de la longue procédure de recrutement de l'Assistant Technique International et sa prise des fonctions tardive dans ce programme (plus d'une année pour un projet dont la durée de vie était fixée à 18 mois), un certain nombre d'activités planifiées liées aux résultats 6 et 7 du projet MAPE TSHOPO ont été mise en oeuvre.

D'une façon synthétique, Il s'agit :

- du suivi des textes légaux ayant conduit à la promulgation de la Loi portant principes fondamentaux relatifs à l'agriculture. Cette activité apporte un plus dans l'arsenal juridique visant à faciliter le recentrage de l'Etat sur ses fonctions normatives et régaliennes en vue de céder les activités de production, de transformation et de commercialisation aux privés et à la société civile ;
- de la réalisation d'un état des lieux des CARG et des institutions agricoles dans le District de la Tshopo. Celui-ci a révélé une léthargie des CARG liées entre autre à des conflits de compétences en leur sein (CARG présidé par les Administrateurs de Territoire) et une méconnaissance de leur rôle, mais aussi des difficultés dans la collaboration entre les responsables de l'Inspection Provinciale de l'agriculture et la Coordination provinciale des CARG ;
- pour endiguer la léthargie et les conflits de compétences, 7 ateliers de renforcement des capacités des CARG des territoires de la Tshopo ont été organisés en impliquant l'Inspection Provinciale de l'Agriculture et la coordination provinciale des CARG. Au cours de ceux-ci, les comités CARG ont été restructuré en confiant le leadership à la société civile ;
- la plateforme de communication a diffusé vers les différents utilisateurs, une somme d'informations spécialisées dans le domaine de l'agriculture ainsi que sur la vie des CARG tant au niveau central qu'à celui de la Tshopo, dont un journal CARG « Spécial Tshopo ».

De ce qui précède, l'appui à la restructuration et le fonctionnement des institutions agricoles progresse avec la mise en place des préalables pour une relance des activités du secteur agricole dans ce District. Certes, le chemin à parcourir reste encore long. Avec l'appui de l'ATI nouvellement recruté, un travail d'encadrement et de planification des activités vient de commencer pour consolider ce processus.

Le renforcement opérationnel des CARG trouve tout son sens dans le témoignage suivant du président de l'Union Paysanne pour le Développement de Kisangani (UPDKIS) qui regroupe quelques 4 000 membres : *« Le CARG soutient la structuration des organisations paysannes. C'est pourquoi nous participons aux réunions des CARG et en faisons la promotion. Nous y trouvons un intérêt car le CARG nous donne accès à de l'information utile qui autrement serait difficilement accessible. Par ailleurs, ce comité nous permet d'échanger avec d'autres structures et associations et, nous donne une tribune pour faire pression sur les*

*autorités pour défendre les intérêts des producteurs. Toutes ces raisons nous ont amené à nous impliquer dans la sensibilisation en vue de l'implantation de certains CARG. Et nous avons constaté qu'inversement, certaines associations ont adhéré à l'UPDKIS suite aux concertations des CARG (cas de Bafwasende) ».*

## 2.3 Risques clés

- Le retard dans l'élaboration des mesures d'application de la « loi portant principes fondamentaux relatifs à l'agriculture » pourrait freiner la vulgarisation et l'application effective de cette loi sur terrain
- Risque que le CARG « verse » dans l'opérationnel et assume un rôle de gestionnaire au niveau de la production agricole, au détriment de son rôle de concertation, coordination et conseil.
- Risque de conflits des compétences entre les autorités politico administratives, au niveau de la Province, des Territoires et des Secteurs/Chefferies affaiblissant les actions entreprises car la décentralisation n'est pas encore intériorisée et on reste encore parfois dans des logiques de subordination.
- Risque que la durée du projet et le recrutement tardif de l'ATI ne permettent pas d'obtenir des résultats visibles.

## 2.4 Leçons apprises et recommandations clés

Le projet MAPE TSHOPO s'achèvera en juin 2012 soit trois mois après l'arrivée de l'ATI et se clôturera fin août 2012. Ainsi, l'atteinte des résultats mentionnés dans l'avenant du DTF, attendus tant au niveau central que décentralisé, nécessitera une prolongation.

Recommandation : report de la fin du projet au 31 décembre 2012, sans rallonge budgétaire.



## 3 Analyse de l'intervention

### 3.1 Contexte

Dans une Province où la majorité de la population vit en milieu rural avec comme activités principales l'agriculture, la pêche et l'élevage, la relance du secteur agricole constitue une condition incontournable pour lutter contre la faim et la pauvreté.

Le Programme Indicatif signé en décembre 2009 prévoit un programme de relance agricole dont un des trois résultats attendus est le suivant : "Augmentation de la productivité des exploitants agricoles ruraux pour passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture de marché avec l'appui à un nombre limité des filières agricoles".

En attendant la réalisation des études préalables pour le PIC 2010-2013 et, pour préserver les acquis du projet précédant, le Comité des Partenaires (COMPAR en sigle) a approuvé les lignes d'orientation dans une "note de réflexion" pour un renforcement budgétaire permettant de poursuivre l'appui aux Services Décentralisés du MAPE pour une période transitoire de 18 mois.

Cette transition, matérialisée par ce projet, consiste en une intervention à petite échelle s'attachant non seulement à jeter les bases du programme de relance agricole mais aussi et surtout à atteindre des résultats visibles sur terrain afin de susciter l'intérêt des bénéficiaires potentiels avant le démarrage de ce programme.

Les conditions sécuritaires ayant favorablement évolué depuis le PIC 2007–2010, notamment en Province Orientale, le nouveau PIC concentre les efforts de la coopération sur un nombre limité de districts. Pour des raisons de cohérence, en prenant en compte à la fois, la sauvegarde des acquis de la Coopération belgo – congolaise et les engagements pris, il a été décidé d'implanter cette phase de transition dans le district de la Tshopo, jusqu'au niveau des Territoires et Secteurs.

Un lien avec le niveau central est préservé à travers la Cellule de Réforme, l'organe de pilotage de la réforme du Ministère de l'Agriculture et point d'ancrage institutionnel du projet.

#### 3.1.1 Evolution du contexte

La RDC vient de vivre une période électorale au terme de laquelle, le Président sortant a été réélu et un Premier Ministre a été nommé. Ce gouvernement central a axé son prochain quinquennat sur le social avec en vedette la relance de l'agriculture. Ceci démontre combien les nouvelles autorités ont une vision qui vient rejoindre les préoccupations des partenaires au développement comme la CTB qui travaille déjà, au

travers de ses projets, à la lutte contre la pauvreté et la réduction de l'insécurité alimentaire par l'augmentation de la production agricole.

Le début du mouvement associatif tel que constaté sur terrain est un gage qui montre combien le travail des CARG encourage l'appropriation et la durabilité du travail produit au travers des actions de ce projet.

### 3.1.2 Ancrage institutionnel

Score: (Très approprié, Approprié, Peu approprié, Pas du tout approprié)

Très approprié

Le projet a pour point d'ancrage institutionnel le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAPE) au niveau central avec en perspective les aspects de décentralisation tels qu'indiqués par la Constitution de la RDC.

Dans la Tshopo, le projet est représenté au niveau du Comité Provincial d'Orientation et de Développement (CPOD) et, du Ministère Provincial de l'Agriculture et du Développement Rural, de l'Inspection Provinciale de l'Agriculture, du Conseil Consultatif Provincial (CCP)

### 3.1.3 Modalités d'exécution

Score: (Très approprié, Approprié, Peu approprié, Pas du tout approprié)

Approprié

Le projet fonctionne selon les modalités de régie, avec une bonne concertation entre les partenaires.

Le cadre légal est fixé par la convention spécifique relative au projet d'« Appui à la mise en œuvre de la restructuration des services centraux et régionaux du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Élevage » signé le 20 décembre 2007 et prenant fin le 19 décembre 2010. La SMCL du 05 août 2010 a décidé de prolonger pour 18 mois le projet, soit jusqu'au 30 juin 2012.

### 3.1.4 Dynamique « Harmo »

Au cours de la période 2011, on note une bonne collaboration entre le projet PAIDECO et la coordinatrice des CARG. Celle-ci a reçu l'appui de ce projet dans le cadre des ateliers de renforcement des capacités des membres des CARG des Territoires et implantation des CARG dans les secteurs.

ASS/SENASEM : mise à disposition de semences améliorées (riz) et bouture de manioc au niveau de certaines organisations paysannes membres des CARG (cas du CARG secteur de Bamanga, à Opala, et Ubundu)

Prise de contact en vue d'amorcer la réflexion entre les responsables les projets CTB, PRAPO, PNUD pour renforcer la collaboration, accentuer les complémentarités et synergies. Des réunions de travail sont prévues dans le cadre de la prochaine programmation pour identifier les lignes d'action communes.

De manière indirecte, le projet PREPICO, au travers du désenclavement des axes reliant les territoires de la Tshopo avec Kisangani, facilite le travail de terrain des acteurs et bénéficiaires impliqués dans le projet MAPE Tshopo.

## 3.2 Objectif spécifique

### 3.2.1 Indicateurs

Objectif spécifique: Appuyer la restructuration et le fonctionnement des institutions agricoles et soutenir la relance des activités du secteur						
Indicateurs	Valeur 'Baseline'	Progrès année N-1	Progrès année N	Valeur Cible année N	Valeur cible	Commentaires
Les textes réglementaires sont diffusés au sein de l'administration et les CARG dans la Tshopo	<b>Un Arrêté ministériel signé agréant les nouvelles structures du MAPE</b>		<b>Diffusion des textes dans la revue « La voix du Congo Profond » de juillet 2011 et le Journal des CARG n°7 de mars 2012</b>			L'arsenal juridique est en train d'être complété pour le recentrage :  1. Promulgation de la Loi N° 11/022 du 24 décembre 2011 portant principes fondamentaux relatifs à l'agriculture 2. Mise en place d'une commission pour l'élaboration des mesures d'application de la « Loi portant principes fondamentaux relatif à l'agriculture » 3. La loi sur les semences est en chantier
Les CARG sont installés et fonctionnels dans tous les niveaux de la Tshopo	<b>7 CARG de Territoire</b> <b>0 CARG secteur</b>		<b>+ 7 CARG secteur</b> <b>Restructuration de 7 CARG de Territoire</b>			Implantation de 7 CARG secteur dans le territoire de Bafwasende (6) et Banalia (1)  La Restructuration a consisté à confier le leadership à la société civile en lieu et place des Administrateurs de territoire
Les processus de travail sont effectifs dans l'Inspection de l'Agriculture chargé du district de la Tshopo	<b>L'IPAPEL a participé à l'implantation des CARG de Territoire</b>		<b>Implication de l'IPAPEL dans l'opérationnalisation des CARG</b> <b>Formation des ITATEL sur le rôle et fonctionnement des CARG</b>			
Les associations des producteurs se développent dans le district de Tshopo			<b>Les 7 CARG de territoires et les 7 de secteur implantés ont un</b>			Les CARG suscitent de l'intérêt de la part des associations des producteurs et ONG

			<b>impact positif sur la structuration des OP (cf. témoignage UPKIS en 2.2)</b>			(nationales et internationales) Pour les PTF, le CARG constitue une « porte d'entrée » pour véhiculer leurs messages ou toucher leurs cibles. A ce titre, le CARG remplit son rôle de facilitateur et de conseil.
--	--	--	---	--	--	--

### 3.2.2 Analyse des progrès réalisés

Faisant suite à la note de politique agricole, une nouvelle étape était franchie en décembre 2011 avec l'adoption par l'Assemblée Nationale et le Sénat et, la promulgation par le Président de la République de la « Loi portant principes fondamentaux relatifs à l'Agriculture ».

L'étape suivante consiste à définir les mesures d'application de cette loi. Pour ce faire, une commission a été créée par Arrêté Ministériel n°0054/CAB/MIN/AGRI/2011 du 03 août 2011 par le Ministre Central de l'Agriculture. Des propositions des mesures sont attendues courant 2012.

### 3.2.3 Risques et hypothèses

Risque (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Stabilité sociopolitique	Moyen	Remise en question du nouveau gouvernement de la RDC	Moyen	B
Retards dans la redistribution des moyens prévus pour les ETD	Elevé	Disfonctionnement et démotivation des acteurs	Elevé	C
La commission chargée de l'élaboration des mesures d'accompagnement de la loi ne se réunit pas	Moyen	Le CARG demeure sans base juridique et risque de conflit en matière de reconnaissance par certains acteurs/opérateurs du secteur agricole	Moyen	B
Délais d'exécution du projet trop court au regard des résultats attendus	Elevé	Peu de résultats visibles au terme du projet	Elevé	C

### 3.2.4 Critères de qualité

Critères	Score	Commentaires
<b>Efficience</b>	X	Le projet est en phase de démarrage
<b>Efficacité</b>	X	Idem
<b>Durabilité</b>	x	Idem
<b>Pertinence</b>	A	Le projet s'inscrit dans la stratégie nationale en matière de

		restructuration du MAPE
--	--	-------------------------

### 3.2.5 Impact potentiel

Le Ministère de l'Agriculture compte parmi les quatre ministères pilotes identifié par la Fonction Publique comme Ministère clé pour amorcer le processus de décentralisation. A ce titre, il est doté d'une Cellule de réforme au niveau central dont le but est, en outre de coordonner les actions dans ce sens. Cette décentralisation trouve tout son sens dans les provinces, districts et territoires avec le rôle essentiel joué par le Conseil Agricole et Rural de Gestion (CARG) comme cadre de concertation entre les partenaires publics, privés et de la profession agricole partenaires associés au développement et concernés par la production agricole et agro-industrielle. Cette intervention vise donc à consolider les acquis et servir de point d'ancrage au prochain programme agricole dans le district de la Tshopo.

### 3.2.6 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
Lobbying et plaidoyer au niveau du Gouvernement et des PTF pour dégager des moyens et assurer leur redistribution au niveau des entités décentralisées et déconcentrées	Point 3.2.3	MINAGIDRAL Kinshasa, Gouvernement Provincial et PTF	Q2, Q3, Q4
Prolonger la durée du projet de 6 mois soit jusque fin décembre 2012, sans rallonge budgétaire afin de permettre à l'équipe du projet, venant d'être complétée, de travailler pour des résultats visibles	Point 3.2.3	SMCL	Q2

## 3.3 Résultat 1

### 3.3.1 Indicateurs

<b>Résultat 1: (niveau central)</b> <b>« Renforcement du cadre formel et des acquis institutionnels du MAPE en soutien à la relance des activités du secteur agricole », ici en lien avec le district de Tshopo</b>						
<b>Indicateurs</b>	<b>Valeur 'Baseline'</b>	<b>Progrès année N-1</b>	<b>Progrès année N</b>	<b>Valeur Cible année N</b>	<b>Valeur cible</b>	<b>Commentaires</b>
Les textes réglementaires sont diffusés au sein de l'administration et les CARG dans le Tshopo	<b>Un Arrêté ministériel signé agréant les nouvelles structures du MAPE</b>		<b>Diffusion des textes dans la revue « La voix du Congo Profond » de juillet 2011 et le Journal des CARG n°7 de mars 2012</b>			Cet indicateur se retrouve aussi au niveau de l'OS.  L'arsenal juridique est en train d'être complété pour le recentrage :  1. Promulgation de la Loi N° 11/022 du 24 décembre 2011 portant principes fondamentaux relatifs à l'agriculture 2. Mise en place d'une commission pour l'élaboration des mesures d'application de la « Loi portant principes fondamentaux relatif à l'agriculture » 3. La loi sur les semences est en chantier
Rapport d'évaluation CARG et propositions correctrices le cas échéant	<b>pas d'évaluation</b>		<b>- 5 ateliers de capitalisation (Kasai Oriental, oct. 2011) - 1 rapport sur l'état des lieux des CARG territoire et Institutions Agricoles de la Tshopo</b>	<b>Capitalisation des CARG pour les 4 zones de concentration du PIC</b>		L'état des lieux a débouché sur l'organisation des ateliers de renforcement des capacités des membres des CARG des 7 territoires de la Tshopo
Publications sur Tshopo sur Site web opérationnel et actualisé,	<b>Site Web non opérationnel (non mis à jour)</b>		<b>Appel d'offre pour identification d'un prestataire lancé et commission d'évaluation mis en place</b>			Site Web accessible mais pas encore à jour.
Articles sur Tshopo dans le Journal des CARG,	<b>Articles sur Tshopo mais pas de journal spécial Tshopo</b>		<b>Plusieurs articles sur Tshopo dans la revue « La voix du Congo profond » de juillet 2011 et journal N°7 CARG « spécial Tshopo » édité en mars 2012</b>			
Emissions radio et télévisuelles sur activités Tshopo	<b>01 émission TV sur la chaîne nationale « Parlons d'abord agriculture »</b>		<b>Lot mensuel d'articles distribué aux radios rurales + CD avec contenu sur thèmes</b>			

	Plusieurs émissions dans 110 radios rurales		agricoles			
--	---	--	-----------	--	--	--

### 3.3.2 Bilan des activités

Activités <i>(Voir lignes directrices pour l'interprétation des scores)</i>	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
1 Suivi des textes légaux liés au code agricole et à la loi semencière,			C		Le dispositif pour définir les mesures d'application est mis en place mais cherche des moyens pour son fonctionnement
2 Capitalisation des leçons apprises des Comités Agricoles et Ruraux de Gestion (CARG) plus spécifiquement pour les 4 zones de concentration du PIC;			C		Les ateliers tenus ne concerne qu'une zone de concentration PIC (Kasaï oriental)
3 Appui à la plateforme de communication et de l'information au MAPE (central) en lien avec Tshopo		B			
4 Soutien au Groupe Thématique 15 (Agriculture et développement rural)			C		Pas de participation due aussi à des retards d'invitations et donc superposition d'agenda

### 3.3.3 Analyse des progrès réalisés

L'appui du projet au Ministère de l'Agriculture à travers la Cellule de Réforme a permis, de faire le suivi des textes légaux liés au Code Agricole jusqu'à ce qu'on ait, en 2011, la loi portant principes fondamentaux relatifs à l'Agriculture promulguée par le chef de l'Etat. Celle-ci vise à restaurer un cadre propice à l'investissement agricole en RDC en stimulant le paysannat.

Concernant la capitalisation des leçons apprises des Comités des CARG implantés dans les 4 zones de concentration du PIC, cinq (5) ateliers (de 25 à 30 membres chacun), ont été organisés en septembre et octobre 2011 dans quatre (04) Territoires de la Province du Kasaï Orientale (Tshilenge, Mwene Ditu, Lupatapata, Miabi et ville de Mbuji mayi). Ces ateliers ont permis de relever deux grandes leçons à répercuter ailleurs :

1. le travail de conscientisation, axé sur les activités agricoles et leurs avantages sur la vie économique locale, réalisé par les CARG auprès des agriculteurs de ces territoires miniers, a suscité un intérêt particulier auprès des jeunes qui ont commencé à abandonner ce secteur pour s'adonner à l'agriculture et à la foresterie. Ceci a globalement eu comme effet l'augmentation des ménages agricoles qui sont passés de 939.642 à 1.201.927 (rapport annuel 2010-2011, Inspection Provinciale du Kasaï

Oriental), soit une progression de 22% des ménages agricoles en l'espace de deux ans.

2. La dynamique communautaire amorcée par les CARG dans ces entités vise notamment à responsabiliser leurs membres dont les associations des paysans dans la recherche de stratégies de prise en charge de leur CARG. Plusieurs CARG ont ainsi défriché des champs communautaires pour financer leurs propres activités et leur fonctionnement, appliquant par ce fait l'auto prise en charge : l'un des piliers du Conseil Agricole et Rural de Gestion.

La plateforme de communication de la Cellule de Réforme au MAPE sert de relais entre les provinces et le niveau central. Elle offre une tribune aux CARG, acteurs du monde agricole et partenaires de développement. Les publications illustrent la vie des CARG en RDC et leurs évolutions. Des articles proviennent aussi de chercheurs et cadres de l'administration (Centrale et Provinciale) qui abordent des matières spécialisées sur l'agriculture, l'élevage et la pêche en RDC d'une part et, d'autre des thèmes d'ordre informatifs tels que l'état d'avancement de la réforme du Ministère de l'agriculture, les prix et marchés des produits agricoles et dérivés, les opportunités d'investissement dans le secteur, etc.

Cette plateforme est très active avec l'envoi et la diffusion des CD et de documentation chaque mois à plus d'une centaine de radios rurales et communautaires. Au cours de cette période, deux numéros ont été publiés : « La voix du Congo profond (juillet 2011) » et un Journal CARG « Spécial Tshopo (mars 2012) ».

Elle sert aussi de lien avec les autres structures dans le secteur et avec la presse, dans l'optique de la sensibilisation de la population notamment au travers de reportage et des émissions TV intitulées « Parlons d'abord agriculture » diffusées sur la chaîne nationale.

### 3.3.4 Risques et hypothèses

Risque (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
La commission chargée de l'élaboration des mesures d'accompagnement de la loi ne se réunit pas	Moyen	Le CARG demeure sans base juridique et risque de conflit en matière de reconnaissance par certains acteurs/opérateurs du secteur agricole	Moyen	B
Coordination déficiente entre niveau central et provincial	Moyen	Conflit des compétences dû au déficit de communication entre les différents services	Moyen	B



### 3.3.5 Critères de qualité

Critères	Score	Commentaires
Effizienz	B	Voir commentaire point 2.1
Efficacité	B	Voir commentaire point 2.1
Durabilité	B	Implication de l'Etat (promulgation de la loi agricole) et mise en place progressive de l'arsenal juridique pour les mesures d'application, loi sur les semences en chantier

### 3.3.6 Exécution budgétaire

Le bilan financier indique clairement que c'est au niveau central où l'essentiel des dépenses ont été réalisées avec un taux d'exécution de 30% concernant :

1. Le suivi des textes légaux où on observe un taux d'exécution de 142% ;
2. La plateforme de communication avec la publication de deux revues atteint un taux de 41% ;
3. La capitalisation des CARG avec un taux de 8% ;
4. Les moyens généraux et le fonctionnement pour couvrir les salaires du personnels d'appoint (comptable secrétaires caissières et chauffeur) et la prise en charge de l'homologue au chef de projet au niveau central. En cas de prolongation du projet, un réaménagement du budget (sans rallonge budgétaire) sera nécessaire pour couvrir ces postes.

### 3.3.7 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
Suivre et appuyer les travaux de la commission en charge de proposer des mesures d'application de la loi portant principes fondamentaux relatifs à l'agriculture et lui allouer un budget additionnel.	Pont 3.3.2	Cellule de Réforme	Q2, Q3, Q4
Poursuivre les ateliers de capitalisation au niveau des 4 zones de concentration PIC, en mettant notamment l'accent sur les stratégies développées par les CARG pour leur fonctionnement	Point 3.2.2	Cellule de Réforme	Q2 et Q3
Réaménager le budget pour rééquilibrer le dépassement budgétaire de 4 200 € observé au niveau de l'activité A0601. La compensation pourrait venir des autres activités du même résultat ou de l'activité A 07 06 du R7 du DTF.	Point 3.3.6	SMCL	Q2
Prévoir un réaménagement budgétaire, si le projet est prolongé, afin de couvrir les frais généraux au niveau central (homologue + FF Kinshasa)	Point 3.3.4	SMCL	Q2
Supprimer l'indicateur « Les textes légaux sont diffusés au sein de l'administration et les CARG dans la Tshopo » car il est repris dans l'OS du cadre logique	Point 3.3.1	SMCL	Q2

## 3.4 Résultat 2

### 3.4.1 Indicateurs

<b>Résultat 2: (niveau Tshopo)</b> <b>« L'appui à la décentralisation des services agricoles et d'amélioration de la gouvernance du secteur agricole dans le district de Tshopo »</b>						
Indicateurs	Valeur 'Baseline'	Progrès année N-1	Progrès année N	Valeur Cible année N	Valeur cible	Commentaires
12 CARG territoires sur les 24 et un Conseil Consultatif Provinciale viables avec des personnes dynamiques représentant des institutions crédibles représentatives, se réunissant avec régularité et qui ont un impact sur l'encadrement des agriculteurs	<b>7 CARG territoire et 1 CCP</b>		<b>Restructuration du leadership des 7 CARG territoires</b>	<b>7 CARG territoire et 1 CCP</b>		L'indicateur au niveau du nombre de territoires doit être revu en tenant compte de la zone d'intervention du projet : District de la Tshopo et ses 7 territoires. Cf. cadre logique en annexe
12 autres CARG territoires et le CARG district Tshopo sont installés.	<b>0 CARG district et 0 CARG secteurs dans la Tshopo</b>		<b>+ 7 CARG secteurs</b>			L'indicateur doit être revu en ciblant la mise en place des CARG des secteurs des territoires du district de la Tshopo
Vulgarisation des textes légaux en rapport avec le nouveau cadre organisationnel de MAPE, le Code agricole, la loi semencière	<b>Un Arrêté ministériel signé agréant les nouvelles structures du MAPE</b>		<b>Informations diffusée au niveau provincial et CARG territoire par l'envoi de la revue « La voix du Congo profond »</b>			
La collecte de données, interprétation à la collecte	<b>Des données sont transmises par les ITATEL, mais fiabilité discutable et diffusion restreinte</b>		<b>Pas de progrès au cours de cette période</b>			
Rédaction et tirages des journaux et brochures sur l'agroforesterie et l'intégration des systèmes d'exploitation agricole durable et dans le District de la Tshopo; basés sur la recherche fait par le projet APV			<b>Articles publiés dans journal CARG</b>			<b>Indicateur à reformuler en :</b>  <b>Des informations sont collectées auprès des acteurs du monde agricole et de la recherche de la Tshopo (dont le projet APV) ayant trait notamment à l'agroforesterie et l'intégration des systèmes d'exploitation agricole durables, pour alimenter la plateforme communication de la Cellule de Réforme MAPE du MAPE</b>
Production des émissions radio sur les thèmes agricoles et de développement rural de Province Orientale et du district de la Tshopo	<b>Emission radio via projet PAIDECO</b>		<b>Journal des CARG et revue la voix du Congo profond publiés et CD des contenus sur des thèmes agricoles diffusés dans les radios</b>			

			rurales ; les brochures de vulgarisation			
CPOD se réunit régulièrement	Le cadre existe mais inactif		Contact pris avec PNUD pour redynamiser le CPOD			

### 3.4.2 Bilan activités

Activités <i>(Voir lignes directrices pour l'interprétation des scores)</i>	Déroulement				Commentaires (uniquement si la valeur est C ou D)
	A	B	C	D	
1, Renforcement opérationnel des CARG au niveau des territoires Tshopo et du Conseil Consultatif provincial Province Orientale		B			
2 Appui au district de la Tshopo pour la communication et l'information		B			
3 Appui à l'interprétation et à l'utilisation des statistiques agricoles				D	Durée du projet trop courte pour un appui efficace, se focaliser sur l'information sur les marchés
4 Appui à l'amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits des exploitations familiales dans le district de la Tshopo			C		Démarrage du projet, A définir sur base d'un état des besoins des CARG
5 Appui à l'élaboration d'un plan sectoriel quinquennal de l'agriculture et du développement rural de la Province Orientale				D	Durée du projet trop courte pour un appui efficace.
6 Organisation de la coordination provinciale et coopération entre tous les projets de soutien à l'agriculture et au développement rural dans le Tshopo			C		La CPOD ne se réunit plus mais des dispositions sont prises pour redynamiser la CPOD

### 3.4.3 Analyse des progrès réalisés

En l'absence de l'ATI, l'homologue (Chef de la Cellule de Réforme) a mis l'accent sur le renforcement opérationnel des CARG au niveau des Territoires de la Tshopo. Ainsi cinq missions ont été réalisées au cours de la période en impliquant les partenaires provinciaux (IPAPEL et coordination CARG).

Elles avaient respectivement comme principaux objectifs : i) Etat des lieux des CARG (mars 2011) ii) Finalisation état des lieux + identification besoins réhabilitation bureau IPAPEL (juin 2011) iii) Ateliers de renforcement des 7 CARG territoires (juillet - août 2011) iv) Implantation CARG secteurs du territoire de Bafwasende (février 2012)

A titre d'illustration, les ateliers de renforcement ont concerné 210 participants parmi lesquels on dénombre 66 femmes, soit un taux de participation de près de 46 %. D'une durée de 3 jours, les travaux portaient sur : i) le fonctionnement et le nouveau dispositif des CARG ii) la

nouvelle organisation du Ministère de l'Agriculture et, iii) la planification des projets de développement et la sécurité alimentaire.

Les matières dispensées par l'expert de la Cellule de réforme assisté de l'Inspecteur Provincial et de la Coordinatrice provinciale des CARG ont permis :

- de revitaliser les CARG et à ce jour, ils ont commencé à jouer leurs rôles au regard des activités telles que la structuration des paysans, le défrichement des champs communautaires etc.
- de restructurer les comités des CARG qui étaient dirigés par les Administrateurs des Territoires en confiant le leadership à la société civile dont la représentation voulue par les textes est d'au moins 2/3 des membres du CARG.
- de renforcer les capacités des inspecteurs de l'agriculture et du développement rural tant de la Province que des Territoires sur l'approche CARG. Il en est de même de la Coordinatrice provinciale des CARG qui a sensiblement amélioré ses connaissances dans ce domaine au point d'aller, à son tour, les répercuter lors des formations des membres des CARG des territoires sur leur rôle et le fonctionnement de leur comité.
- d'accroître la crédibilité des CARG, en tant que structure représentative du monde agricole d'un territoire, vis-à-vis des autorités politico administratives, organisations paysannes et partenaires de développement.

Dans le prolongement de cette dynamique, 07 CARG secteurs ont été installés au cours de cette période. Il s'agit pour le Territoire de Bafwasende des secteurs de Bakundumu, Bemili, Barumbi, Bekeni, Bafwandaka et Bakumu. Pour le territoire de Banalia, le CARG secteur de Bamanga.

A noter aussi, l'appui du projet PAIDECO au cours de ces tournées, matérialisant ainsi un début de synergie entre ces deux projets.

### 3.4.4 Risques et hypothèses

Risque (décrire)	Probabilité (score)	Incidences potentielles		Niveau de Risque (score)
		Décrire	Score	
Certaines activités (A_07_03 et A_07_05) du résultat sont trop ambitieuses compte-tenu du délai du projet et de ses moyens	Elevé	Dispersion et saupoudrage sans résultat visible	Elevé	D
Coordination déficiente entre niveau provincial – territoire - secteurs	Moyenne	Conflits entre les acteurs	Moyenne	C

### 3.4.5 Critères de qualité

Critères	Score	Commentaires
----------	-------	--------------

<b>Efficienc</b>	C	La prolongation du projet permettant de compléter et renforcer les actions en cours permettra d'améliorer ces scores Voir commentaire point 2.1
<b>Efficacité</b>	C	idem
<b>Durabilité</b>	C	idem

### 3.4.6 Exécution budgétaire

Le taux d'exécution budgétaire est de 13% pour ce résultat. Les dépenses engagées concernent les activités liées aux renforcements opérationnels des CARG et, l'achat de 6 motos prévues initialement pour la collecte des données statistiques.

Au niveau des moyens généraux, un véhicule Land Cruiser et une moto ont été achetés pour la mise en œuvre des activités dans la Tshopo. Par ailleurs, plusieurs lignes budgétaires sont en dépassement et sont pour la plupart héritées de la clôture du projet précédent.

### 3.4.7 Recommandations

Recommandations	Source	Acteur	Deadline
Reporter la collecte et l'utilisation des données statistiques dans le cadre du prochain programme agricole mais conserver le budget prévu pour appuyer l'Inspection provincial et des territoires en moyens de fonctionnement pour amorcer un processus de collecte des prix sur les marchés répondant aux besoins des OP membre des CARG	Point 3.4.2	SMCL	Q2
Transformation et commercialisation des produits : activité à mettre en œuvre en soutien à l'activité de renforcement opérationnel des CARG, c'est-à-dire pour renforcer la crédibilité des CARG comme structure de concertation et facilitation, sur base des états des lieux et besoins identifiés par les CARG.	Point 3.4.2	Projet MAPE	Q2, Q3, Q4
Revoir la formulation des indicateurs 1 et 2 concernant le nombre de CARG territoires ciblés en l'adaptant avec le contexte de la Tshopo	Point 3.4.1	Projet MAPE Tshopo	Q2
Poursuivre l'installation des CARG Secteurs et leur renforcement des capacités en veillant à assurer une bonne représentativité en leur sein	Point 3.4.4	Projet MAPE	Q2, Q3, Q4
Veiller à une bonne coordination entre les acteurs CARG des différents niveaux (Provincial – Territoire – Secteur)	Point 3.4.4	Projet MAPE	Q2, Q3, Q4
Retirer du cadre logique l'appui à l'élaboration d'un plan sectoriel quinquennal de l'agriculture et développement rural car trop ambitieux dans le cadre de cette intervention limitée dans le temps ainsi que budgétairement.	Point 3.4.2	SMCL	Q2
Organisation de la coordination provinciale et coopération entre tous les projets de soutien à l'agriculture et développement rural dans la Tshopo : Poursuivre et améliorer la concertation entre projet de la coopération belge dans un premier temps, et élargir aux autres PTF en	Point 3.4.2	SMCL	Q2

<p>essayant d'impliquer le CPOD.</p> <p>Par ailleurs, au niveau de cette activité, un budget avait été prévu pour la réhabilitation des bureaux de l'Inspection Provinciale de l'Agriculture. Ils ont été réhabilités à minima car le projet PAIDECO a lancé un MP pour une réhabilitation plus importante de ce bâtiment. Nous proposons donc de réaffecter le solde budgétaire pour le renforcement des CARG (A 0701), le réaménagement des frais généraux dont la l'appui à la Cellule de Réforme (Z 01 06 et Z 02 02), et rééquilibrer le budget au niveau des lignes déficitaire, héritage du projet précédent (Z 01 01, Z 01 02, Z 01 03, Z 02 01, Z 03 01, Z 04 01).</p>			
<p>Adapter les résultats en tenant compte des adaptations proposées niveau indicateur (R1 et R2) et activités (R2)</p>	<p>Point 3.2.1 ; Points 3.4.1 et 3.4.2</p>	<p>SMCL</p>	<p>Q2</p>

## 4 Thèmes Transversaux

### 4.1 Genre

Au niveau du Conseil Consultatif provincial composé de 45 membres, la représentation des femmes est de 37,78%.

Au sein des CARG territoire, les femmes ont un niveau de représentativité de l'ordre de 32%, variant aux extrêmes de 24% à 40,7%. Même si des efforts restent à faire, on peut estimer ce niveau tout à fait satisfaisant.

De plus la coordination CARG au niveau de la Province Orientale est assumée par une femme.

Cette bonne représentativité concoure donc à une meilleure implication des femmes aux prises de décisions et renforce le leadership féminin. La prise de parole des femmes au niveau des réunions démontre leur participation effective aux débats et discussions. Plus d'implication au niveau décisionnel contribue à une reconnaissance sociale au sein des communautés et du ménage.

### 4.2 Environnement

Bien que ce qui est décrit ci-dessous ne soit directement pas l'œuvre du projet MAPE Tshopo, cet exemple démontre d'une part que le CARG participe activement à des actions sensibles à l'environnement et, qu'il se fait progressivement reconnaître comme une institution majeure par les autres PTF. Ceci est un dû aux progrès réalisés décrits au point 3.4.3 du présent rapport.

Ainsi, en janvier 2012, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Pilote REDD Géographiquement Intégré Isangi (PPRGII), des représentants des CARG du territoire d'Isangi ont participé à un atelier de renforcement des capacités des communautés locales sur le processus REDD organisé par l'ONG PCN en collaboration avec l'ONG OCEAN. Les exposés précédant les débats avaient trait à :

- Compréhension sur le changement climatique : Etat des lieux, défis et cadre institutionnel
- Aperçu sur le processus REDD et informations pertinentes sur le programme de préparation REDD (R-PP) et la note conceptuelle REDD (R-PIN)
- Présentation du PPRGII

Le CARG a par la suite été fortement impliqué dans l'identification des villages cibles de ce projet, en proposant une première liste de villages et en réalisant avec l'équipe du projet des descentes sur le terrain pour valider les choix (février 2012). Au cours de cette mission, un exposé sur la cartographie participative a été donné en vue d'initier progressivement le CARG à cette technique. En effet, ce projet a prévu de les impliquer pour réaliser ce travail au niveau des villages retenus.

## 5 Décisions prises par la SMCL & Suivi

Pas de SMCL depuis 19 novembre 2010

Décisions	Source	Acteur	Timing de décision	État



## 6 Leçons Apprises

Leçons apprises	Public cible
Le travail de conscientisation réalisé par les CARG et axé sur les activités agricoles et leurs avantages sur l'économie locale au niveau des Territoires miniers (Kasaï Oriental), a suscité un intérêt particulier auprès des jeunes qui ont commencé à abandonner ce secteur pour s'adonner à l'agriculture et à la foresterie.	Jeunes gens
Le renforcement des capacités et la dynamique communautaire amorcée par les CARG porte ses fruits en matière de responsabilisation des membres (dont les associations des paysans) dans la recherche de stratégies de prise en charge de leur CARG.	Membres CARG
Les CARG gagnent en crédibilité, tant auprès des organisations paysannes, des Autorités politico administratives que des partenaires de développement.	Les CARG, paysans et acteurs du secteur agricole

## 7 Annexes

### 7.1 Cadre logique des 2 résultats

Objectif Général : Objectif global (inchangé) : « Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire des habitants de la RDC et à la réduction de la pauvreté, en adéquation avec les objectifs du DSCRP »			
<b>Objectif spécifique DTF principale inchangé :</b>	<b>Indicateurs vérifiables</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Hypothèse (a) et risque (b)</b>
« Appuyer la restructuration et le fonctionnement des institutions agricoles afin d'obtenir la relance des activités du secteur. », ici dans la Tshopo	<p>Les textes réglementaires sont diffusés au sein de l'administration et les CARG dans le Tshopo</p> <p>Les CARG sont installés et fonctionnels dans tous les niveaux de la Tshopo ;</p> <p>Les processus de travail sont effectifs dans l'Inspection de l'Agriculture chargé de district de Tshopo ;</p> <p>Les associations de</p>	<p>Nombre d'agents recrutés selon procédures FP</p> <p>Manuels de procédures</p> <p>Législation publiés</p> <p>Rapports d'évaluation</p> <p>Manuels d'appui aux transferts</p> <p>Nombre de réunions des CARG</p>	<p>Stabilité sociopolitique</p> <p>Retards en ce qui concerne la mise en place des structures déconcentrées et décentralisées</p> <p>Moyens budgétaires</p>

	producteurs se développent dans le district de Tshopo		
--	---	--	--

Résultats et activités	Indicateurs vérifiables	Sources de vérification	Hypothèse (a) et risque(b)
<p><b>Résultats 1</b> (niveau central) : « Renforcement du cadre formel et des acquis institutionnels du MAPE en soutien à la relance des activités du secteur agricole », ici en lien avec le district de Tshopo</p> <p>Activités suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Suivi des textes légaux liés au code agricole et à la loi semencière,</li> <li>2. Capitalisation des leçons apprises des Comités Agricoles et Ruraux de Gestion (CARG) plus spécifiquement pour les 4 zones de concentration de PIC ;</li> </ol>	<p>Rapport d'évaluation CARG et propositions correctrices le cas échéant,</p> <p>Publications sur Tshopo sur Site web opérationnel et actualisé,</p> <p>Articles sur Tshopo dans Journal des CARG,</p> <p>Emissions radio et télévisuelles sur activités Tshopo</p> <p>Les résultats de ces activités doivent alimenter le soutien au Groupe thématique 15 (Agriculture et Développement Rural)</p>		<p>Le MAPE base son travail de coordination et de planification sur les priorités définies par les documents pertinents de politique agricole</p>

<p>3. Appui à la plateforme de communication et de l'information du MAPE (central) en lien avec Tshopo</p> <p>4. Soutien au Groupe thématique 15 (Agriculture et Développement Rural)</p>			
<b>Résultats et activités</b>	<b>Indicateurs vérifiables</b>	<b>Sources de vérification</b>	<b>Hypothèses (a) et risques(b)</b>
<p><b>Résultats 2</b> (niveau Tshopo) :</p> <p>« L'appui à la décentralisation des services agricoles et d'amélioration la gouvernance du secteur agricole dans le district de Tshopo »</p> <p>1. Renforcement opérationnel des CARG au niveau des territoires Tshopo et du Conseil Consultatif</p>	<p>07 CARG territoires du District de la Tshopo et un Conseil Consultatif Provincial viables avec des personnes dynamiques représentant des institutions crédibles représentatives, se réunissant avec régularité et qui ont un impact sur l'encadrement des agriculteurs ;</p> <p>Le CARG District Tshopo et les CARG des secteurs d'au moins 3 territoires de la Tshopo sont installés</p> <p>Vulgarisation des textes légaux en rapport avec le nouveau cadre organisationnel de MAPE, le code agricole, la loi</p>	<p>Nombre de réunion des CARG</p> <p>Textes fixant le statut juridique des CARG sont publiés</p> <p>Rapport de formation Manuel CARG</p> <p>Manuel de formation CARG</p>	

<p>Provincial/Province Orientale</p> <p>2. Appui au District de la Tshopo pour la communication et l'information</p> <p>3. Appui à la collecte des prix sur les marchés</p> <p>4. Appui à l'amélioration de la transformation et de la commercialisation des produits des exploitations familiales dans le district de la Tshopo</p> <p>5. Organisation de la coordination provinciale et coopération entre tous les projets de soutien à l'agriculture et au développement rural dans le Tshopo ;</p>	<p>semencière ;</p> <p>Des informations sont collectées auprès des acteurs du monde agricole et de la recherche de la Tshopo (dont le projet APV) ayant trait notamment à l'agroforesterie et l'intégration des systèmes d'exploitation agricoles durables, pour alimenter la plateforme communication de la Cellule de Réforme MAPE du MAPE</p> <p>Production des émissions radio sur les thèmes agricoles et de développement rural de la Province Orientale et du District de la Tshopo</p> <p>CPOD se réunit régulièrement</p>	<p>Journaux, brochures et livres de vulgarisation et/ou d'information</p> <p>Emission radio</p> <p>PV CPOD</p>	
--	--	--	--

## 7.2 Activités M&E

Pas de missions prévues au cours de cette période

## 7.3 Rapport budgétaire '(31/03/2012)

## Budget vs Actuals (Year to Date) of RDC0708911

Project Title : **Appui à la mise en œuvre du plan de restructuration des services centraux et régionaux du ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage en RDC**

Budget Version: **E01**

Currency : **EUR**

YTD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

	Status	Fin Mode	Amount	Start - 2011	Expenses 2012	Total	Balance	% Exec
<b>A APPUYER LA RESTRUCTURATION ET LE FONCTIONNEMENT DES</b>			2.262.325,00	1.662.526,65	13.843,45	1.666.370,10	295.954,90	87%
<b>01 Les structures du MAPE au niveau central sont réorganisées</b>			1.034.500,00	1.134.943,55	0,00	1.134.943,55	-100.443,55	110%
01 Consolider la Cellule de réforme		REGIE	244.000,00	253.489,69	0,00	253.489,69	-9.489,69	104%
02 Appuyer les entités clés		REGIE	452.000,00	479.655,92	0,00	479.655,92	-27.655,92	106%
03 Appuyer la plate-forme d'information et de communication		REGIE	338.500,00	401.797,94	0,00	401.797,94	-63.297,94	119%
<b>02 La privatisation des activités concernées est préparée et le</b>			76.000,00	41.581,52	0,00	41.581,52	34.418,48	55%
01 Identifier les activités à transférer		REGIE	46.000,00	40.419,76	0,00	40.419,76	5.580,24	88%
02 Transférer un certain nombre d'activités identifiées		REGIE	12.000,00	0,00	0,00	0,00	12.000,00	0%
03 Assistance au démarrage des activités transférées		REGIE	9.000,00	1.161,76	0,00	1.161,76	7.838,24	13%
04 Evaluation		REGIE	9.000,00	0,00	0,00	0,00	9.000,00	0%
<b>03 Les Conseils agricoles et de gestion (CAG) sont mis en place</b>			368.250,00	386.794,05	0,00	386.794,05	-18.544,05	105%
01 Définition des statuts juridiques		REGIE	4.250,00	4.250,36	0,00	4.250,36	-0,36	100%
02 Identification des participants aux GAG		REGIE	38.800,00	39.727,10	0,00	39.727,10	-927,10	102%
03 Etablissement des règles de fonctionnement		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
04 Appui au fonctionnement des CAG		REGIE	220.700,00	293.317,51	0,00	293.317,51	-72.617,51	133%
05 Suivi et évaluation		REGIE	104.500,00	49.499,08	0,00	49.499,08	55.000,92	47%
<b>04 Les structures du MAPE dans deux provinces sont</b>			348.500,00	302.068,19	0,00	302.068,19	46.431,81	87%
01 Sélection des effectifs prioritaires		REGIE	71.300,00	69.282,10	0,00	69.282,10	2.017,90	97%
02 Formation des effectifs		REGIE	36.300,00	31.986,88	0,00	31.986,88	4.313,12	88%
03 Appui aux processus		REGIE	200.200,00	159.982,64	0,00	159.982,64	40.217,36	80%
04 Réhabilitation des locaux et équipements		REGIE	40.700,00	40.816,57	0,00	40.816,57	-116,57	100%
		REGIE	3.125.000,00	2.641.756,36	34.974,54	2.676.730,90	448.269,10	86%
		COGEST						
<b>TOTAL</b>			3.125.000,00	2.641.756,36	34.974,54	2.676.730,90	448.269,10	86%



Budget vs Actuals (Year to Date) of RDC0708911 Printed on donderdag 10 mei 2012

page: 1

## Budget vs Actuals (Year to Date) of RDC0708911

Project Title : **Appui à la mise en œuvre du plan de restructuration des services centraux et régionaux du ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage en RDC**

Budget Version: **E01**

Currency : **EUR**

YTD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

	Status	Fin Mode	Amount	Start - 2011	Expenses 2012	Total	Balance	% Exec
<b>05 La reconversion du personnel est préparée</b>			91.100,00	40.327,45	0,00	40.327,45	50.772,55	44%
01 Identification des activités de reclassement		REGIE	12.000,00	12.268,07	0,00	12.268,07	-268,07	102%
02 Conception des dispositifs de reconversion		REGIE	17.500,00	1.505,67	0,00	1.505,67	15.994,33	9%
03 Conception des manuels d'installation		REGIE	20.800,00	791,08	0,00	791,08	20.008,92	4%
04 Mise en oeuvre de projets pilotes de reconversion		REGIE	30.800,00	25.762,63	0,00	25.762,63	5.037,37	84%
05 Etude de la création d'un fonds de garantie		REGIE	10.000,00	0,00	0,00	0,00	10.000,00	0%
<b>06 Niveau central : Renforcement du cadre formel et des acquis</b>			90.800,00	23.494,49	3.586,80	27.081,29	63.718,71	30%
01 Suivi des textes légaux		REGIE	10.000,00	14.200,00	0,00	14.200,00	-4.200,00	142%
02 Capitalisation des CARG		REGIE	61.500,00	5.057,33	0,00	5.057,33	56.442,67	8%
03 Appui à la plate forme de communication et d'information		REGIE	19.300,00	4.237,16	3.586,80	7.823,96	11.476,04	41%
<b>07 Niveau Tshopo : L'appui à la décentralisation des services</b>			253.175,00	23.317,40	10.256,65	33.574,05	219.600,95	13%
01 Renforcement opérationnel des CARG		REGIE	62.475,00	463,40	10.256,65	10.720,05	51.754,95	17%
02 Appui à la communication et l'information,		REGIE	30.700,00	0,00	0,00	0,00	30.700,00	0%
03 Appui à l'interprétation et utilisation des statistiques agricoles		REGIE	34.600,00	22.854,00	0,00	22.854,00	11.746,00	66%
04 Appui à la transformation et la commercialisation		REGIE	45.400,00	0,00	0,00	0,00	45.400,00	0%
05 Appui à l'élaboration d'un plan sectoriel agriculture et de		REGIE	10.000,00	0,00	0,00	0,00	10.000,00	0%
06 Organisation de la coordination du secteur agricole dans la		REGIE	70.000,00	0,00	0,00	0,00	70.000,00	0%
<b>X RÉSERVE BUDGÉTAIRE (MAX 5%*TOTAL ACTIVITÉS)</b>			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
01 Réserve budgétaire			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
01 Réserve budgétaire REGIE		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	??%
<b>Z MOYENS GÉNÉRAUX</b>			862.675,00	689.229,71	21.131,09	710.360,80	152.314,20	82%
		REGIE	3.125.000,00	2.641.756,36	34.974,54	2.676.730,90	448.269,10	86%
		COGEST						
		<b>TOTAL</b>	<b>3.125.000,00</b>	<b>2.641.756,36</b>	<b>34.974,54</b>	<b>2.676.730,90</b>	<b>448.269,10</b>	<b>86%</b>





## Budget vs Actuals (Year to Date) of RDC0708911

Project Title : **Appui à la mise en œuvre du plan de restructuration des services centraux et régionaux du ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage en RDC**

Budget Version: **E01**

Currency : **EUR**

YTD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

	Status	Fin Mode	Amount	Start - 2011	Expenses 2012	Total	Balance	% Exec
<b>01 Frais de personnel</b>			695.540,00	539.814,58	20.917,54	560.732,12	134.807,88	81%
01 Assistant technique		REGIE	394.000,00	405.069,22	0,00	405.069,22	-11.069,22	103%
02 Staff administratif et logistique du projet (1 chauffeur, 1		REGIE	87.100,00	84.629,53	4.534,13	89.163,66	-2.063,66	102%
03 Ressources financières et procurement (PFMT)		REGIE	30.000,00	35.903,63	0,00	35.903,63	-5.903,63	120%
04 Assistant Technique (TDR) à Kisangani		REGIE	150.000,00	4.270,00	11.844,15	16.114,15	133.885,85	11%
05 Staff administratif (Comptable, Secrétaire caissière, chauffeur) à		REGIE	18.840,00	0,00	125,26	125,26	18.714,74	1%
06 Chef de Cellule (TDR) à Kisangani		REGIE	10.200,00	6.880,96	3.400,00	10.280,96	-80,96	101%
07 Homologue agent Inspecteur Kisangani (TDR)		REGIE	5.400,00	3.061,24	1.014,00	4.075,24	1.324,76	75%
<b>02 Investissements</b>			69.900,00	68.116,94	0,00	68.116,94	1.783,06	97%
01 Véhicule		REGIE	23.000,00	27.136,44	0,00	27.136,44	-4.136,44	118%
02 Equipement informatique et de bureau		REGIE	900,00	1.000,50	0,00	1.000,50	-100,50	111%
03 1 véhicule, 1 moto à Kisangani		REGIE	40.000,00	39.980,00	0,00	39.980,00	20,00	100%
04 Equipement informatique et de bureau à Kisangani		REGIE	6.000,00	0,00	0,00	0,00	6.000,00	0%
<b>03 Frais de fonctionnement</b>			66.150,00	56.757,10	213,55	56.970,65	9.179,35	86%
01 Fonctionnement et entretien du véhicule		REGIE	38.500,00	43.191,38	-93,58	43.097,80	-4.597,80	112%
02 Petit fonctionnement et fournitures de bureau		REGIE	14.150,00	13.167,43	307,13	13.474,56	675,44	95%
03 Fonctionnement et entretien véhicule + moto à Kisangani		REGIE	7.500,00	398,29	0,00	398,29	7.101,71	5%
04 fonctionnement et fournitures de bureau kisangani		REGIE	6.000,00	0,00	0,00	0,00	6.000,00	0%
<b>04 Audit, Suivi et Evaluation</b>			31.085,00	23.703,48	0,00	23.703,48	7.381,52	76%
01 Evaluation		REGIE	10.000,00	23.664,45	0,00	23.664,45	-13.664,45	237%
02 Audit		REGIE	11.000,00	0,00	0,00	0,00	11.000,00	0%
		REGIE	3.125.000,00	2.641.756,36	34.974,54	2.676.730,90	448.269,10	86%
		COGEST						
<b>TOTAL</b>			3.125.000,00	2.641.756,36	34.974,54	2.676.730,90	448.269,10	86%



Budget vs Actuals (Year to Date) of RDC0708911 Printed on donderdag 10 mei 2012

page: 3

## Budget vs Actuals (Year to Date) of RDC0708911

Project Title : **Appui à la mise en œuvre du plan de restructuration des services centraux et régionaux du ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage en RDC**

Budget Version: **E01**

Currency : **EUR**

YtD : **Report includes all valid transactions, registered up to today**

	Status	Fin Mode	Amount	Start - 2011	Expenses 2012	Total	Balance	% Exec
03 Missions d'appui technique		REGIE	0,00	39,03	0,00	39,03	-39,03	??%
04 Evaluation et SMCL		REGIE	6.000,00	0,00	0,00	0,00	6.000,00	0%
05 Missions conjointes de backstopping CTB à Kisangani		REGIE	4.085,00	0,00	0,00	0,00	4.085,00	0%
99 Conversion rate adjustment			0,00	837,61	0,00	837,61	-837,61	??%
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	837,61	0,00	837,61	-837,61	??%

REGIE	3.125.000,00	2.641.756,36	34.974,54	2.676.730,90	448.269,10	86%
COGEST						
<b>TOTAL</b>	<b>3.125.000,00</b>	<b>2.641.756,36</b>	<b>34.974,54</b>	<b>2.676.730,90</b>	<b>448.269,10</b>	<b>86%</b>



Budget vs Actuals (Year to Date) of RDC0708911 Printed on donderdag 10 mei 2012

page: 4